

INFORMATIONS DDCS63 / VAJEPS

BILAN DES ACTIONS REALISEES

Les associations qui souhaitent déposer une demande de subvention au titre du FDVA et qui ont obtenu un financement à ce même titre en 2020, pour la formation des bénévoles, le fonctionnement global ou un projet innovant **devront fournir le bilan des actions réalisées en 2020** ou un bilan intermédiaire si les actions démarrées en 2020 ne sont pas terminées à la date limite du dépôt du dossier **sur Le Compte Asso** (8 février 2021 pour la formation des bénévoles, 28 février 2021 pour le reste).

Pour joindre le ou les bilans à votre dossier de demande de subvention sur le Compte Asso :

- cochez "renouvellement" sur le Compte Asso lors de votre dépôt de projet, même si le projet que vous déposez cette année n'est pas le même que l'an passé.
- à l'étape 3, à la question "avez-vous obtenu une subvention pour le même dispositif l'an passé ?" répondez **oui**
- en bas de la page, ajoutez le **bilan cerfa des actions 2020 (pièces jointes 1 et 2)** à votre demande dans le Compte Asso, sous format PDF, ou le **bilan intermédiaire** (bilan d'étape, pièce jointe 3).

[Télécharger la pièce *Compte-rendu financier de subvention FDVA Formation des bénévoles 2020*](#)

[Télécharger la pièce *Compte-rendu financier de subvention cerfa 15059*](#)

[Télécharger la pièce *Compte-rendu d'étape FDVA action innovante 2020*](#)